

Aide-mémoire du Président - Troisième réunion du Comité de la Conférence chargé du suivi de l'EEI (CoC-EEI) – Mercredi 30 avril 2008
Mohammad Saeid Noori-Naeini, Président

Examen des progrès accomplis

- 1) Dans l'ensemble, les Membres se sont déclarés satisfaits des progrès enregistrés à ce jour. Les séances des groupes de travail se sont déroulées dans un climat positif et constructif. Les groupes de travail doivent maintenant s'acheminer rapidement vers la prise de décisions, sachant qu'aucune décision concernant les propositions soumises à la session extraordinaire de la Conférence ne sera définitive tant qu'elle n'aura pas été étudiée en détail par le Comité de la conférence chargé du suivi de l'EEI (CoC-IEE). La direction a joué un rôle important en amont pour faire avancer les travaux dans plusieurs domaines essentiels.
- 2) Après avoir pris connaissance du rapport intérimaire du Président à sa réunion du 15 mai, le Comité a déclaré attendre avec intérêt l'occasion d'examiner plus en détail les progrès accomplis jusqu'à présent. Les points ci-après ont été soulignés:
 - a) **aide-mémoires du Président:** les Membres ont noté l'utilité des aide-mémoires pour récapituler les délibérations tout en rappelant qu'il ne s'agissait pas de documents de prise de décision. Les Membres ont été invités à faire part de leurs objections ou d'éléments à ajouter lors d'une réunion ultérieure; ces observations seront insérées dans l'aide-mémoire élaboré pour cette réunion, comme cela a déjà été fait dans certains des groupes de travail;
 - b) **soumission de questions au Comité du programme et au Comité financier:** les Présidents du Comité du Programme et du Comité financier ont confirmé que les deux Comités seraient disponibles pour fournir des avis au CoC-EEI lui-même ou, par l'intermédiaire du Conseil, à la Conférence, si le CoC-EEI le juge opportun; enfin,
 - c) **liste de points à vérifier concernant les progrès effectués par les groupes de travail lors de leur examen des recommandations de l'EEI:** il a été décidé d'élaborer cette liste.
- 3) S'agissant de l'état d'avancement global de la rédaction du Plan d'action immédiate, l'Union européenne a proposé d'accélérer le processus et d'établir un plan de financement. Il est convenu que ce point pourrait être réexaminé, notamment par le Bureau.